



BULLETIN D'INSCRIPTION FOULÉES STENAISSIENNES 2019 Samedi 7 décembre 2019

7^{ème}
Edition

- | | | | |
|---|--------------------|-------|--------------------------|
| ➤ Départ course Éveil Athlétique | 750 m | 17h | <input type="checkbox"/> |
| ➤ Départ course Jeunes | 2.5 kms (1 boucle) | 17h30 | <input type="checkbox"/> |
| ➤ Départ course Populaire | 5 kms (2 boucles) | 17h30 | <input type="checkbox"/> |
| ➤ Départ course Adultes | 10 kms (4 boucles) | 18h30 | <input type="checkbox"/> |

Nom : Prénom :

Sexe : Année de naissance..... Nationalité :

Adresse :

Code Postal : .. Ville :

Pays : Téléphone :

Email :

Licenciés FFA uniquement :

Licence FFA n° **Joindre photocopie de la licence 2019-2020**

Suite à la réglementation du 1^{er} novembre 2018, les licences FFCO, FFTRI, FFPM ne sont plus acceptées sans certificat médical précisant «la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition », datant de moins d'un an à la date de la course.

Non Licenciés :

Certificat médical datant de moins d'un an le jour de la course **OBLIGATOIRE** mentionnant la non-contre indication à la pratique du sport en compétition ou à la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition (Photocopie acceptée).

Coueurs mineurs : autorisation parentale obligatoire en plus du certificat médical. Formulaire disponible au secrétariat du centre social et culturel de Stenay.

ASSURANCE :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une assurance souscrite auprès de la Maïf.

Individuelle Accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

TARIF :

Course adultes 10 kms : 8 € jusqu'au 6 décembre 10 € le jour de la course

Course Populaire 5 kms : 8 € jusqu'au 6 décembre 10 € le jour de la course

Course Jeunes 2.5 kms : 4 €

Course Éveil Athlétique : GRATUIT

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement (chèque à l'ordre du CSC Stenay)

INSCRIPTION : Centre Social et Culturel-BP 67-55700 STENAY

Salle des fêtes de Stenay le jour J.

Plus d'informations au 03 29 80 39 08 ou sur notre site internet : stenay.centres-sociaux.fr

J'ai pris connaissance du règlement de la course (au dos de ce bulletin) et je l'accepte.

SIGNATURE

(ou du parent responsable pour un mineur)

REGLEMENT DE LA CORRIDA « LES FOULÉES STENAISSIENNES » 2019

1. PARCOURS DANS LE CENTRE BOURG DE STENAY : Course adultes distance 10 kms (4 boucles), Course populaire distance 5 kms (2 boucles). Course Jeunes distance de 2.5 km (1 boucle). Course éveil athlétique 750 m (2 tours cité Vauban).

2. KILOMETRES : indiqués au sol et par panneaux et par fléchage.

3. DEPART : il est fixé le samedi 7 décembre 2019 devant la salle des fêtes de Stenay à 17h pour la course Éveil Athlétique, 17h30 pour la course Jeunes (2.5 kms) et pour la course populaire (5 kms) et 18h30 pour la course de 10 kms.

4. ARRIVEE : Toutes les arrivées se feront place de l'artillerie derrière la salle des fêtes.

5. PARTICIPATION : La course Éveil Athlétique est ouverte aux enfants de 6 à 10 ans (sans chronomètre - sans classement). La course Jeunes est ouverte aux enfants catégorie benjamins 11 à 12 ans (avec chrono et classement). La course populaire est ouverte à toute personne à partir de la catégorie Minimes. La course Adultes 10 kms est ouverte à partir de la catégorie cadet jusqu'à Masters.

6. ENGAGEMENT : rédiger individuellement sur bulletin d'inscription fourni par les organisateurs (à télécharger sur le site www.stenay.centres-sociaux.fr). A adresser au Centre Social et Culturel de Stenay, rue du moulin - BP 67 - 55700 STENAY. Tel : 03 29 80 39 08 Fax : 03 29 80 48 09 mail csc.stenay@orange.fr au plus tard le vendredi 6 décembre 2019 midi, accompagné de la somme de 8 € pour la course 10 kms et course populaire et 4 € pour la course Jeunes. La course Éveil Athlétique est gratuite. Au-delà de cette date, le droit d'engagement sera porté à 10 € par athlète adulte le jour de la course. Les inscriptions seront prises le jour de la course à la salle des fêtes de Stenay (salle du haut). Règlement par chèque à l'ordre du Centre Social et Culturel. **Aucun remboursement ne sera effectué. Aucun dossard ne sera envoyé.**

7. CERTIFICAT MEDICAL : les non licenciés FFA doivent fournir obligatoirement un certificat médical (datant de moins d'un an le jour de la course) stipulant impérativement **non contre indication à la pratique du sport en compétition** ou **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition**.
Pour les coureurs mineurs, une autorisation parentale est obligatoire en plus du certificat médical.

8. DOSSARDS : Pour l'ensemble des courses, le port du dossard est obligatoire. Il doit être porté lisiblement sur la poitrine et maintenu par 4 épingles. Les ceintures dossards de triathlon sont interdites.

9. RECOMPENSES : les coupes ne seront remises qu'aux lauréats présents lors de la cérémonie officielle. Un lot sera offert aux 150 premiers inscrits : sur la course de 5 kms (30 premiers) et celle de 10 kms (120 premiers).

10 RESPONSABILITE : Les organisateurs de la corrida « Les foulées Stenaisiennes » déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive ainsi que toute responsabilité envers les accompagnateurs, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes. Nous vous conseillons de n'apporter aucun objet de valeur.

11 DEGUISEMENT : Nous vous invitons à venir costumer, le thème du déguisement est libre et à votre convenance.

12. Conformément à la **LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE**, vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.

13. ACCEPTATION : Tout athlète inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

14 PARKING : Il vous sera possible de garer vos voitures dans la ville de Stenay en dehors des tracés de parcours.

Nom et Prénom de l'athlète :

certifie avoir pris connaissance du règlement de la course.

Signature